Compt. for. : 8602-8905-9207 - 9503-5021 - 5536-6034-6528-7019 - 7524 - 8024
À jour : 1 avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CPT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec protection de semenciers	CPS
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDE
Coupe partielle	CP
Brûlage dirigé (préparation du sol)	BD
Plantation à racines nues	PRN
Plantation en récipients	PR
Plantation de boutures	PB
Ensemencement	ES
Enlèvement commercial	EC

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à pruche	R (Pr)
— — à mélèze	R (L)
— — à peuplier	R (Peu)
Pessière	S
— — (épinettes et/ou épinettes rouge occupent plus de 75% de la pyc-nodaison.)	S
— — à thuya (cèdre)	S (Th)
— — à mélèze	S (L)
— — à pruche	S (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin blanc	S (Pb)
— — à sapin et/ou épinette (épinettes blanches)	S (S)
— — (épinettes et/ou épinettes noires)	S (E)
— — (épinettes et/ou épinettes de Banks)	S (B)
— — (épinettes et/ou épinettes rouges)	S (Er)
Sapinière	F
— — à sapin et/ou épinettes blanches occupent plus de 75% de la pyc-nodaison.)	F
— — à thuya (cèdre)	F (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	F (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	F (Pb)
— — à pin rouge	F (Pr)
— — à pruche	F (Pr)
— — à mélèze	F (L)
— — à peuplier	F (Peu)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre) (thuya occupent plus de 75% de la pyc-nodaison.)	Pb (Th)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — — avec épinette rouge	Pb (Er)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la pyc-nodaison.)	Pr
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (L)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (pin gris occupe plus de 75% de la pyc-nodaison.)	Pg
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (L)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg p
Cédrière	Th
— — (le thuya occupe plus de 75% de la pyc-nodaison.)	Th
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Th (E)
— — à mélèze	Th (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Th (Pb)
— — à pin rouge	Th (Pr)
— — à pruche	Th (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Th (S)
— — (plantation de thuya?)	Th p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pyc-nodaison.)	Pr
— — à thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pyc-nodaison.)	M
— — à thuya (cèdre)	M (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M e p
— — (plantation de mélèze japonais)	M j p
— — (plantation de mélèze hybride)	M h p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes	F (Tl)
— — — — avec pin gris	F (Tl Pg)
— — — — avec pin blanc	F (Tl Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Tl Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	F (Tl Th)
— — — — avec sapin	F (Tl S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs dominant	F (B)
— — — avec épinette noire ou rouge	B (E)
— — — avec pin blanc	B (Pb)
— — — avec pin rouge	B (Pr)
— — — avec épinettes	B (S)
Bouleaux blancs avec sapin	B (S)
Bouleaux jaunes avec épinettes	B (E)
Feuillus d'essences tolérantes dominant	F (Tl)
— — — avec pin rouge	F (Tl Pr)
Peupleraie avec sapin	Pe S
— — avec pin blanc	Pe (Pb)
— — avec pin gris	Pe (Pg)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)
— — avec épinettes	Pe E
— — avec résineux	Pe R
Aulaie avec résineux	Au R
Aspens et/ou bouleaux	M (Pt)
Mélangés à feuillus tolérants	M (Tl)
— — — sur station humide	M (Tl)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F i
— d'essences tolérantes	F t
— d'essences inaptes	F n
(plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	B j
Peupleraie	Pe
Peuplier rouge	Pe r
Aulaie	Au
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Au (B)
— à bouleaux jaunes	Au (Bj)
— à feuillus d'essences intolérantes	Au (F i)
— à feuillus d'essences tolérantes	Au (F t)
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— de bouleaux jaunes	Bj p
— de peuplier	Peu p
— de peuplier hybride	Peu p h
— de frêne d'Amérique	Fr Am p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sc
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en cordon	CP c
Coupe partielle par bande	CP b
Coupe partielle plus épinettes légère	CP E l
Chablis partiel	Ch p
Épidémie légère	Ep
Brûlis partiel	Br p

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	Br
Chablis total	Ch
Épidémie sévère	Ep
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 — —	0-20 ans
30 — —	21-40 »
50 — —	41-60 »
70 — —	61-80 »
90 — —	81-100 »
90 + —	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30 — —	70-30 (ans 30 base)
50 — —	50-30 » 50-80 »
70 — —	60-30 » 70-80 »
90 — —	80-30 » 90-80 »
90 + —	90-30 » 90-80 »

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (25-30m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

FORÊT HÉTÉROÉNE

Jeune hétéroène: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, proportion des tiges entre 0 et 30 cm.
Autres peuplements: proportion des tiges entre 0 et 30 cm.
Vieux hétéroène: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, proportion des tiges supérieure à 30 cm.
Autres peuplements: proportion des tiges est plus de 30 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 40 %	°
Forte	41 à 50 %	°
Abrupte	51 % et plus	°
Superficie entourée de pentes > 51%		°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 S3 — 0214 01 — définition
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

R C5 c4 S3 — 01 — classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : B. LAJE, ING-RÉG. A. LAJE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	27-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000 02 04
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou2 bailleur	
Bassin hydrographique	33365*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	90900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1174*
Région écologique	8h

Municipalité régionale de comté. M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas utilisée, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986-1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/87
Déclinaison magnétique : 19 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-8	22-E-5	22-E-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-H-1	22-E-4	22-E-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-16	22-D-13	22-D-14	

22 E/4 N. O.